

Le passé surcomposé sous la loupe*

MARC WILMET

Université libre de Bruxelles

(Received June 2007; revised June 2008)

RÉSUMÉ

Comment s'effectue la surcomposition d'un verbe français? Réponse: non pas en composant l'auxiliaire, ainsi qu'on l'affirme généralement, mais en composant l'auxilié. Combien existe-t-il alors de formes surcomposées avec *avoir* ou *être*? Réponse: autant que de formes composées moins une, soit neuf. La plus courante de ces formes est le passé surcomposé. Défini en termes de temps: présent bisantérieur, et en termes d'aspect: sécant bisextensif, il est schématisable sur la ligne du temps par le tracé ABCD (où A désigne le repère de l'actualité, B l'auxiliaire de surcomposition, C l'auxiliaire de composition, D l'auxilié). Ses emplois se ventilent en quatre types selon que la relation bijective $D \leftrightarrow C \leftrightarrow B$ est saisie en D, en C (saisie par l'arrière de la relation $D \leftrightarrow C$ et saisie par l'avant de la relation $C \leftrightarrow B$) ou en B.

I INTRODUCTION

Les formes verbales surcomposées du français reviennent périodiquement piquer la curiosité des linguistes. Vu de Sirius, il serait tentant de cerner trois étapes dans une production abondante, qu'orchestre en quelque sorte la thèse de Cornu (1953): une étape philologique au début du XX^e siècle (Foulet, 1925; Clédât, 1926; De Boer, 1927; Tesnière, 1927; Damourette et Pichon, 1936...), une étape d'enrichissement documentaire vers le milieu du siècle (Delattre, 1950; Nilsson-Ehle, 1953–54; Dautat, 1954; Stefanini, 1954; Sneyders De Vogel, 1955; Æbek, 1957; Christmann, 1958; Imbs, 1960...), une étape pragmatique-sociologique à la fin du siècle (Jolivet, 1984, 1986; Walter, 1986; Ayres-Bennet et Carruthers, 1992; Carruthers, 1992, 1994, 1996, 1998, 1999...). Le tour d'horizon ramène sur différents points un large consensus.

Premier point. Les plus anciennes formes surcomposées datent du XIII^e siècle, une brochette de plus-que-parfaits surcomposés et un possible passé surcomposé déniché par Mario Roques dans une branche du *Roman de Renart* (cf. Wagner, 1954: 98): « Je suis cil qui mon droit atent / Des granz anuiz que tu as faiz, / Que nous

* Le présent article étoffe une communication faite au colloque Chronos d'Anvers (18–20 septembre 2006). Je le dédie à la mémoire d'Ivan Evrard, jeune chercheur de notre équipe bruxelloise, brillant, attachant, et si plein de promesses lorsqu'il a tragiquement choisi de disparaître.

avons eüz retraiz. . .».¹ En tout état de cause, les passés surcomposés sont attestés sans discontinuer depuis le XV^e siècle. Le traité de Dubois dit Sylvius (1531) entérine l'existence d'un « troisième parfait, qui indique, plus qu'aucun autre, qu'une chose est achevée et passée » (cité d'après Livet, 1859: 41).

Deuxième point. La mieux représentée des formes surcomposées est aujourd'hui ce même passé surcomposé, dont la fréquence a fluctué historiquement et géographiquement en fonction des cadres syntaxiques où il apparaît. Le clivage principal oppose les sous-phrases temporelles en *quand*, *lorsque*, *dès que*, *après que*. . . aux phrases non dépendantes et aux sous-phrases non temporelles. Dans le second groupe, une corde sépare les emplois qui bénéficient du soutien de compléments tels *vite* ou *en une nuit*. . ., des marqueurs que leur apparentement au temps incite certains spécialistes à réincorporer plutôt au premier groupe. Disons deux types extrêmes et un type médian. Le type 1 « général » (Carruthers, 1996) progresse de siècle en siècle et occupe l'ensemble du domaine français. Le type 2 à renfort adverbial est peu répandu mais stable. Le type 3 « régional » (Carruthers, 1994) régresse tout en restant « vivant au sud d'une ligne de La Rochelle à Belfort » (Rézeau éd., 2001: 10).

Troisième point. Les formes surcomposées dénotent de nos jours un style familier. Les écrivains les cantonnent de préférence aux dialogues. Bien que signalées dans la plupart des grammaires françaises (*cf.* Schena, 2003), elles se voient refuser l'aval des manuels scolaires et les tableaux de Bescherelle s'obstinent au fil des éditions à ignorer la pratique des cours de récréation.² La série des *Petit Nicolas* dus à la collaboration du dessinateur Sempé et de l'humoriste Goscinny serait un témoin plus fidèle (exemples 1 et 2):

- (1) Quand Alceste *a eu fini* de manger ses tartines et la confiture qui était restée au fond de ses poches, je lui ai dit. . .
- (2) Pour le goûter, on a eu chacun deux bols de chocolat, un gâteau à la crème, du pain grillé avec du beurre et de la confiture, du saucisson, du fromage, et quand on *a eu fini*, Alceste a demandé à sa maman si on pouvait avoir un peu de cassoulet qui restait de midi, parce qu'il voulait me le faire essayer. . .

Des ombres subsistent néanmoins çà et là. Avant d'entrer dans le vif du sujet, réglons deux questions préjudicielles, d'ailleurs liées: — Combien le français compte-t-il de formes verbales surcomposées? — Comment s'opère la surcomposition?

¹ « Possible » seulement, une apposition de *retraiz* au pronom *que* n'étant pas à exclure.

² À défaut d'afficher les formes surcomposées au tableau des conjugaisons, l'édition « entièrement revue sous la responsabilité scientifique de Michel Arrivé » (Paris, Didier Hatier, 2006) leur consacre son paragraphe 154, spécifiant que « le passé surcomposé [...] sert surtout, dans l'usage contemporain, à marquer l'antériorité par rapport à un passé composé »; qu'on « rencontre parfois le plus-que-parfait surcomposé » et que « le futur antérieur surcomposé est encore plus rare ». Au § 92, il est précisé que les « formes surcomposées utilisent un auxiliaire lui-même composé à l'aide d'un auxiliaire ».

À travers plusieurs ouvrages antérieurs — du *Système de l'indicatif en moyen français* (1970) à la *Grammaire critique du français* (1997, ⁴2007) par le biais d'*Études de morpho-syntaxe verbale* (1976) —, le signataire a établi ce qu'il croit être la double organisation verticale et horizontale de la conjugaison française.

L'organisation verticale relie en haut l'infinitif (littéralement, le verbe « non fini » ou en ébauche) à l'indicatif en bas (le « verbe fini » des grammaires scandinaves et américaines). Elle hiérarchise trois modes au gré des deux paramètres modaux — *i.e.* influençant la valeur de vérité — de la personne (un mode impersonnel *vs* deux modes personnels) et de l'époque (deux modes inactuels *vs* un mode actuel); en l'occurrence, 1° un mode impersonnel inactuel (il ne différencie ni les personnes grammaticales ni les époques: l'infinitif et le participe de la tradition), 2° un mode personnel inactuel (il différencie les personnes grammaticales mais pas les époques: le subjonctif de la tradition), 3° un mode personnel actuel (il différencie les personnes grammaticales et les époques: l'indicatif de la tradition). Au total, dix formes simples.³

L'organisation horizontale flanque chaque forme simple d'une forme composée, engendrée par le mécanisme immuable qu'un auxiliaire *avoir* ou *être* conjugué à la forme simple correspondante précède le participe passé auxilié. Ce qui donne, abstraction faite des variations éventuelles en personne, en nombre et en genre, le tableau 1 du paradigme des verbes *marcher* à auxiliaire *avoir* et *sortir* à auxiliaire *être* (les formes du subjonctif et de l'indicatif sont à la première personne du singulier, désambiguïsée si nécessaire grâce à la première personne du pluriel: *marche/marchions* ou *marche/marchons*; les formes composées de *sortir* sont au masculin).⁴

Cette présentation devrait s'accompagner idéalement d'une nomenclature rénovée. Nul n'ignore que la terminologie classique, forgée au coup par coup (*cf.* Yvon, 1954; Bena, 2003), mélange les dénominations formelles (simple *vs* composé) avec les dénominations sémantiques (d'inspiration temporelle: présent, passé, futur, ou spatio-temporelle: antérieur; d'inspiration modale: conditionnel, impératif; d'inspiration aspectuelle: imparfait, plus-que-parfait). Peut-être ne s'est-on pas assez

³ Le « gérondif », qui n'est que le participe présent précédé de la préposition *en*, a été sorti de la liste des modes. On ne s'étonnera sans doute plus — c'est désormais l'option majoritaire — que le « conditionnel », accolant à l'infixe *-r-* du futur les désinences *-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient* de l'imparfait, ait été inclus à l'indicatif (en conservant bien sûr ses propriétés modales, imputables au temps d'époque qui additionne les incertitudes du passé et du futur). Quant aux formes de l'« impératif », elles relèvent le plus souvent de l'indicatif (*donne* — nonobstant la chute du *-s-* graphique, que la liaison récupère: *donnes-en, marches-y. . .* —, *reçois, finis, prends. . .*) et parfois du subjonctif (*aie, sois, veuille, sache. . .*). Nous suivons Guillaume (1929) en y voyant un « mode de parole », c'est-à-dire, en termes modernes, un cas particulier de modalité injonctive.

⁴ Nous laissons de côté les formes composées par d'autres auxiliaires (*aller, venir de, être en train de. . .*), compatibles avec un ou deux auxiliaires *avoir* ou *être*: *Pierre allait avoir mangé* ou *Pierre allait être sorti* ou *Pierre allait avoir eu mangé/venait d'avoir eu mangé*, etc., que la grammaire française a négligées au bénéfice de l'« accord du participe passé » souverain.

Tableau 1. *Formes simples et formes composées des verbes marcher et sortir*

	Formes simples	Formes composées	Formes simples	Formes composées
1	Marcher	Avoir marché	Sortir	Être sorti
2	Marchant	Ayant marché	Sortant	Étant sorti
3	Marché	Eu marché	Sorti	Été sorti
4	Marche (marchions)	Aie marché	Sorte	Sois sorti
5	Marchasse	Eusse marché	Sortisse	Fusse sorti
6	Marche (marchons)	Ai marché	Sors	Suis sorti
7	Marchai	Eus marché	Sortis	Fus sorti
8	Marchais	Avais marché	Sortais	Étais sorti
9	Marcherai	Aurai marché	Sortirai	Serai sorti
10	Marcherais	Aurais marché	Sortirais	Serais sorti

rendu compte à quel point elle brouille le système. La bonne compréhension de la suite impose de s'arrêter un moment aux rangées 3 et 6.

— Les modes dépourvus de division en époques n'en ont pas moins un infinitif « présent » *marcher* ou *sortir*, un participe « présent » *marchant* ou *sortant*, un subjonctif « présent » *marche* (*marchions*) ou *sorte* et un infinitif « passé » *avoir marché* ou *être sorti*, un participe « passé » *ayant marché* ou *étant sorti*, un subjonctif « passé » *aie marché* ou *sois sorti*. Ces épithètes postposées *présent* et *passé* signifient au fond, respectivement, « simple » et « composé », dans les modes inactuels que sont l'infinitif, le participe et le subjonctif mais encore — vestige d'un découpage modal abandonné (voir la note 3) — le conditionnel « présent » *marcherais* ou *sortirais* et le conditionnel « passé » *aurais marché* ou *serais sorti* du mode actuel. Première conséquence: *marché* et *sorti* en sont réduits à des « formes courtes » (*sic*) du « vrai » (*resic*) participe passé *ayant marché* ou *étant sorti*. Deuxième et lourde retombée: les composés *eu marché* ou *été sorti*, démunis d'étiquette, sont privés d'existence.

— Pour se démarquer du passé simple *marshai* ou *sortis*, le passé également de forme simple *marshais* ou *sortais* adopte une appellation d'aspect: « imparfait », qui conduit à baptiser le composé *avais marché* ou *étais sorti* « plus-que-parfait » (sautant le maillon du « parfait » que prévoyait la grammaire latine) et déteint sur *marshasse* ou *sortisse* (subjonctif dit « imparfait » hors de toute justification aspectuelle) comme sur *eusse marché* ou *fusse sorti* (subjonctif dit « plus-que-parfait »). Concurrents directs des passés simples, les composés *ai marché* ou *suis sorti* des présents *marche* (*marchons*) ou *sors* deviennent des passés composés au lieu de présents composés.⁵

⁵ « Passé composé » contraint *eus marché* ou *fus sorti* à se transformer en passés « antérieurs », et par ricochet les composés *aurai marché* ou *serai sorti* des futurs simples *marsherai* ou *sortirai* en futurs « antérieurs » (que rien n'empêchait pourtant de nommer « futurs composés »). Les dégâts ne s'arrêtent pas là puisque les « conditionnels » *marsherais* ou *sortirais* et *aurais marché* ou *serais sorti* gardent l'ancienne appellation en dépit de leur intégration à l'indicatif (les solutions de rechange « futur simple du passé » et « futur antérieur du passé » ne séduisant pas les praticiens). La mention du mode indicatif tend dès lors à s'effacer au

Le tableau 2 résume nos propositions (très modérément révolutionnaires).

Le maximum théorique de formes surcomposées répondant aux dix formes simples et aux dix formes composées est de dix. En réalité, elles seront neuf, un déficit qu'éclaire *infra* le processus de surcomposition. On voudra bien considérer auparavant que nous ne nous prononçons pas sur la représentation absolue ou relative de ces neuf formes: leur taux varie d'un mode et d'un temps à l'autre, d'un auxiliaire à l'autre et d'une voix à l'autre (la conjugaison par *être* donne du mal aux francophones: voir le chapitre 3). Il suffit de s'assurer en parcourant la vaste littérature rappelée au chapitre 1 qu'aucune case n'est artificielle.⁶

3 LA SURCOMPOSITION

Tesnière (1939: 168) a mitonné un axiome sur lequel les grammairiens s'accordent tacitement: « Tout temps surcomposé procède du dédoublement du temps composé de la puissance immédiatement inférieure. »

Dédoublez quoi au juste? La quasi-totalité des descripteurs admettent pour les filières *marcher* → *avoir marché* → *avoir eu marché* et *sortir* → *être sorti* → *avoir été sorti* que l'auxiliaire *avoir* de *avoir marché* se compose en *avoir eu* et l'auxiliaire *être* de *être sorti* en *avoir été*. Or la voix pronominale pose problème.⁷ Voyez une phrase comme *Quand Pierre s'est eu levé de son siège, il a déclaré. . .* Impossible d'obtenir ce résultat en partant de *Quand Pierre s'est levé de son siège. . .*, la composition de *est* aboutirait à **Quand Pierre s'a été levé. . .* Nous aurions donc affaire, non à un auxiliaire composé plus un auxiliaire simple, mais à un auxiliaire simple plus un auxiliaire composé: (*s'*)*est* + *eu levé*, une analyse compatible avec *avoir eu marché* = *avoir* + *eu marché* et *avoir été sorti* = *avoir* + *été sorti*.

contact de conditionnel (« indicatif conditionnel » sonnerait bizarrement) et des non équivoques passé composé, passé simple, passé antérieur, futur simple, futur antérieur, ne résistant que devant présent (par opposition à l'infinitif, au participe et au subjonctif « présents »), imparfait (par opposition au subjonctif « imparfait ») et plus-que-parfait (par opposition au subjonctif « plus-que-parfait »).

⁶ Notre *Grammaire critique du français* épingle notamment trois formes que des scrutateurs pressés auraient tendance à suspecter: un facétieux subjonctif plus-que-parfait surcomposé (*i.e.* un subjonctif 2 surcomposé) *eût eu acquis* chez Queneau, un indicatif plus-que-parfait surcomposé (*i.e.* un passé 2 surcomposé) *avaient eu saoulé* précédant un présent surcomposé *a eu pris* chez Jules Romains et un conditionnel passé surcomposé (*i.e.* un futur 2 surcomposé) *aurait eu vu* chez Barbusse (cf. ⁴2007: 364, 438, 451).

⁷ Un relecteur anonyme de ces pages met en doute la recevabilité des formes surcomposées à la voix pronominale (« I don't think this is an acceptable sentence in real life »). Beauzée se montrait au XVIII^e siècle plus accueillant: « De même que l'on dit, *dès que j'ai eu chanté, je suis parti pour vous voir* [. . .]; *dès que j'ai été sorti, vous êtes arrivé*: pourquoi ne dirait-on dans le même sens, et avec autant de clarté, de précision, et peut-être de fondement, *dès que je me suis eu informé, je vous ai écrit*? [. . .] *après que je me suis eu promené longtemps* ou *après m'être eu promené longtemps*? » (1767: I, 483). En voici au demeurant un exemple signé San-Antonio (répétons que le « niveau de langue » ne nous regarde pas): « Après qu'on s'est eu quittés, je suis allée reprendre un glasse. . . »

Tableau 2. *Nomenclature traditionnelle et nomenclature rénovée*

Formes simples	Tradition	Rénovation	Formes composées	Tradition	Rénovation
Marcher	Infinitif présent	Infinitif	Avoir marché	Infinitif passé	Infinitif composé
Marchant	Participe présent	Participe 1	Ayant marché	Participe passé	Participe 1 composé
Marché	Participe passé (court)	Participe 2	Eu marché	—	Participe 2 composé
Marche (marchions)	Subjonctif présent	Subjonctif 1	Aie marché	Subjonctif passé	Subjonctif 1 composé
Marchasse	Subjonctif imparfait	Subjonctif 2	Eusse marché	Subjonctif plus-que-parfait	Subjonctif 2 composé
Marche (marchons)	Indicatif présent	Présent	Ai marché	Passé composé	Présent composé
Marchai	Passé simple	Passé 1	Eus marché	Passé antérieur	Passé 1 composé
Marchais	Indicatif imparfait	Passé 2	Avais marché	Indicatif plus-que-parfait	Passé 2 composé
Marcherai	Futur simple	Futur 1	Aurai marché	Futur antérieur	Futur 1 composé
Marcherais	Conditionnel présent	Futur 2	Aurais marché	Conditionnel passé	Futur 2 composé

Mais si maintenant le verbe conjugué à la voix pronominale est du modèle de *sortir*: *Quand Pierre s'est sorti du piège...*? Le surcomposé légitime *Quand Pierre s'est eu sorti du piège...* élude ou évince autant **Quand Pierre s'a été sorti du piège...* (auxiliaire composé et auxilié simple) que **Quand Pierre s'est été sorti du piège...* (auxiliaire simple et auxilié composé). Un correctif s'impose, à savoir que deux auxiliaires *être* ne peuvent se succéder, l'auxiliaire *être* de surcomposition changeant l'auxiliaire *être* de composition en *avoir* (*s'être sorti* → **s'être été sorti* → *s'être eu sorti*) de même que l'auxiliaire *être* de composition entraîne *avoir* comme auxiliaire de surcomposition (*être sorti* → **être été sorti* → *avoir été sorti*).

Des deux séquences *s'être eu sorti* et *avoir été sorti*, l'une met en tête l'auxiliaire *être* et l'autre l'auxiliaire *avoir*. D'où une propension — en Suisse romande principalement — à permuter les auxiliaires de *avoir été sorti*, à préférer *être eu sorti* (au moins dans certains emplois: nous y reviendrons au chapitre 6.1), c'est-à-dire à généraliser un *eu* tampon en ménageant le contraste des verbes à auxiliaire *être* (*sortir* → *être sorti* → *être eu sorti*) et des verbes à auxiliaire *avoir* (*marcher* → *avoir marché* → *avoir eu marché*).⁸

Quoi qu'il en soit, puisque c'est le participe composé *eu marché* ou *été sorti/ eu sorti* qui fraie la voie aux formes surcomposées, un participe surcomposé **eu eu mangé* ou **eu été sorti/ *été eu sorti* lancerait dans le circuit une cohorte de formes hypercomposées jusqu'ici inconnues du français standard (Cornu et Nilsson-Ehle en alléguaient deux ou trois témoignages dialectaux): **avoir eu eu mangé*, **ayant eu eu mangé*, **aie eu eu mangé*, **eusse eu eu mangé*, **ai eu eu mangé*, **eus eu eu mangé*, **avais eu eu mangé*, **aurai eu eu mangé*, **aurais eu eu mangé* ou **avoir eu été sorti/ *avoir été eu sorti*, **ayant eu été sorti/ *ayant été eu sorti*, **aie eu été sorti/ *aie été eu sorti*, **eusse eu été sorti/ *eusse été eu sorti*, **ai eu été sorti/ *aie été eu sorti*, **eus eu été sorti/ *eus été eu sorti*, **avais eu été sorti/ *avais été eu sorti*, **aurai eu été sorti/ *aurai été eu sorti*, **aurais eu été sorti/ *aurais été eu sorti*. À cette réserve près, chaque forme composée développe bien une forme surcomposée.

Soit, en tableau 3, les neuf formes surcomposées recevables (nous mentionnons les deux séries utilisant *être* 1° comme auxiliaire de composition, 2° comme auxiliaire de surcomposition).

Il est l'heure d'en arriver au présent surcomposé (le « passé surcomposé » de la tradition), dont le fonctionnement requiert un examen attentif et oblige à remonter aux fondements temporels et aspectuels des formes verbales. Une thématique, comme on sait, parmi les plus débattues. Soucieux d'éviter au maximum les excursus ou la multiplication des notes infrapaginales, le signataire se permet à nouveau de renvoyer pour le détail des discussions et des choix à ses deux synthèses de 1991 et 1995 ainsi qu'au chapitre 7 de la *Grammaire critique du français*.

⁸ L'hypothèse d'un *eu* « adverbe » (Jolivet) ou « particule » (Carruthers) emprunte une issue de secours plus pragmatique, sémantique ou expressive que proprement grammaticale. Son mérite est déjà de s'inscrire en faux contre la croyance que « *eu* s'introduit sans raison bien apparente » (Remacle, 1952: II, 74; Pohl, 1962: 76).

Tableau 3. *Les formes surcomposées*

Formes surcomposées avec <i>avoir</i>	Formes surcomposées avec <i>être</i>		Nomenclature rénovée
Avoir eu marché	Avoir été sorti	Être eu sorti	Infinitif surcomposé
Ayant eu marché	Ayant été sorti	Étant eu sorti	Participe 1 surcomposé
—	—	—	—
Aie eu marché	Aie été sorti	Sois eu sorti	Subjonctif 1 surcomposé
Eusse eu marché	Eusse été sorti	Fusse eu sorti	Subjonctif 2 surcomposé
Ai eu marché	Ai été sorti	Suis eu sorti	Présent surcomposé
Eus eu marché	Eus été sorti	Fus eu sorti	Passé 1 surcomposé
Aurai eu marché	Aurai été sorti	Serai eu sorti	Futur 1 surcomposé
Avais eu marché	Avais été sorti	Étais eu sorti	Passé 2 surcomposé
Aurais eu marché	Aurais été sorti	Serais eu sorti	Futur 2 surcomposé

4 TEMPS ET ASPECT

Le verbe — en allemand, *Zeitwort* — a la vocation d’inscrire un procès dans le temps cosmique, formalisable sous l’espèce d’une demi-droite bornée à gauche et conventionnellement dirigée dans le sens de notre écriture. C’est la ligne ou la flèche du temps (schéma 1).

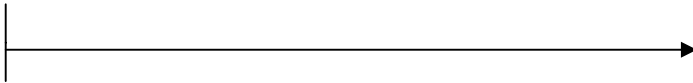


Schéma 1. *Le temps cosmique*

Le temps grammatical décrit de son côté l’orientation du procès (P) par rapport à un repère (R) fixé en un point quelconque du temps cosmique. Toute forme verbale ne peut énoncer que 1° l’antériorité du procès au repère (P1), 2° la concomitance du procès au repère (P2), 3° la postériorité du procès au repère (P3). Soit, en dédoublant la flèche du temps afin d’écarter visuellement une ligne des repères et une ligne des procès, les trois tracés RP1, RP2, RP3 imaginables (schéma 2).

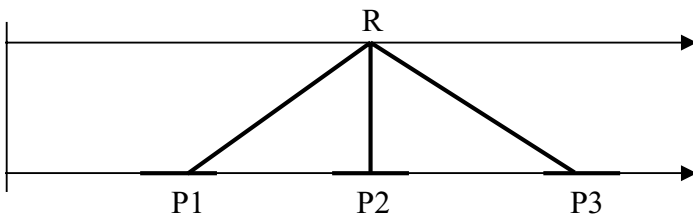


Schéma 2. *Le temps grammatical*

Glissons sur le mode impersonnel inactuel (infinitif et participe) et le mode personnel inactuel (subjonctif). Dans le mode personnel et actuel (indicatif), le repère est fourni par le point de la ligne du temps qu'un énonciateur institue diviseur des époques en y plaçant, indépendamment du présent physique objectif (t_0), son moi-ici-maintenant: d'un mot, l'actualité (A). Elle distribue les procès antérieurs en passés (formes simples *marchai* et *marchais*), les procès concomitants en présents (forme simple *marche*) et les procès postérieurs en futurs (forme simple *marcherai*). Le futur 2 *marcherais*, exprimant un procès antérieur, concomitant ou postérieur à l'actualité A, suppose toutefois que soit ranimée une actualité dépassée (A') — le « reference point » de Reichenbach (1947) —, localisée à gauche de A et prenant aussi en charge le passé 2 *marchais*; il relève d'un quatrième temps: le futur du passé (schéma 3).

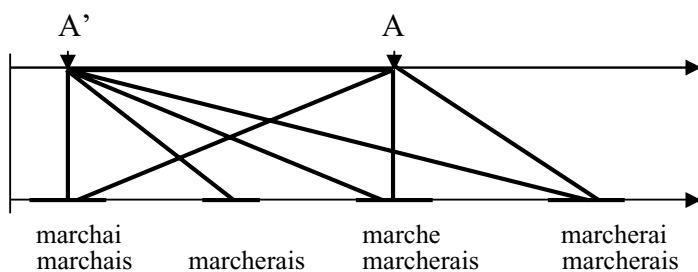


Schéma 3. *Les formes simples de l'indicatif*

Symétriquement au temps grammatical (les « temps expliqué » et « situation-external time » de Guillaume, 1933, et Comrie, 1976), l'aspect grammatical (les « temps impliqué » et « situation-internal time » de Guillaume et Comrie, *ibid.*) décrit la position du repère par rapport au procès. Le schéma 3 ne laisse qu'une alternative:

(1) le repère A ou A' intérieur au procès (schématisation par une perpendiculaire) le coupe en deux: aspect sécant du présent *marche* et du passé 2 *marchais*;

(2) le repère A ou A' extérieur au procès (schématisation par une oblique) l'appréhende en bloc: aspect global du passé 1 *marchai*, du futur 1 *marcherai* et du futur 2 *marcherais*.

Chacune des formes verbales simples de l'indicatif se trouve en fin de compte dotée d'une formule spécifique combinant le temps et l'aspect (tableau 4).

Tableau 4. *Le temps et l'aspect des formes simples de l'indicatif*

Formes	Temps	Aspect
Marche	Présent	Sécant
Marchai	Passé	Global
Marchais	Passé	Sécant
Marcherai	Futur	Global
Marcherais	Futur du passé	Global

Les formes composées introduisent une dimension supplémentaire. Prenons un procès quelconque (de longueur et d'aspect sémantique indifférents: le statique *vivre*, les dynamiques imperfectifs ou atéliques *lire*, *chanter*, les perfectifs ou téliques *saisir*, *exploser*...) que bornent un terminus initial α et un terminus final ω . L'auxiliaire *avoir* ou *être* engage la phase succédant au terminus ω du procès α - ω (*avoir marché* = « être dans une situation — d'excitation, de fatigue... — résultant de la marche », *être sorti* = « être dehors, avoir franchi le seuil », etc.). Automatiquement, les procès dépassés de *marcher* ou de *sortir* sont situés dans l'antériorité de la phase *avoir marché* ou *être sorti*. En termes de temps — du repère vers le procès — et d'aspect — du procès vers le repère —, la navette se traduit par la formule: temps antérieur + aspect extensif (= « en extension » *i.e.* dans le prolongement de α - ω).

En sommant le temps et l'aspect de l'auxiliaire et le temps et l'aspect de la relation joignant l'auxiliaire à l'auxilié ou l'auxilié à l'auxiliaire, on parvient au tableau 5 (limité à l'auxiliaire *avoir* mais transportable *ne varietur* à l'auxiliaire *être*).

Tableau 5. *Le temps et l'aspect des formes composées de l'indicatif*

Formes	Temps	Aspect
Ai marché	Présent antérieur	Sécant extensif
Eus marché	Passé antérieur	Global extensif
Avais marché	Passé antérieur	Sécant extensif
Aurai marché	Futur antérieur	Global extensif
Aurais marché	Futur du passé antérieur	Global extensif

Les formes surcomposées du tableau 6 additionnent aux formes composées du tableau 5 une dimension temporelle d'antérieur (temps antérieur + temps antérieur = temps bisantérieur)⁹ et une dimension aspectuelle d'extensif (aspect extensif + aspect extensif = aspect bisextensif).

Tableau 6. *Le temps et l'aspect des formes surcomposées de l'indicatif*

Formes	Temps	Aspect
Ai eu marché	Présent bisantérieur	Sécant bisextensif
Eus eu marché	Passé bisantérieur	Global bisextensif
Avais eu marché	Passé bisantérieur	Sécant bisextensif
Aurai eu marché	Futur bisantérieur	Global bisextensif
Aurais eu marché	Futur du passé bisantérieur	Global bisextensif

Les présents surcomposés *ai eu marché* ou *ai été sorti/suis eu sorti* sont de temps présent bisantérieur et d'aspect sécant bisextensif: ABCD sur le schéma 4 (la durée effective α - ω des procès B, C, D ayant été ramenée par commodité aux « points épais » des mathématiciens, que figurent autant de boules).¹⁰

⁹ « Bisantérieur » est le nom donné par Damourette et Pichon au « tiroir » *avez eu su* (V, § 1775).

¹⁰ La suggestion nous en a été faite par Sylviane Schwer (article à paraître: « Organisation des temps verbaux selon Marc Wilmet dans le formalisme des S-langages et des structures d'ordre associées »).

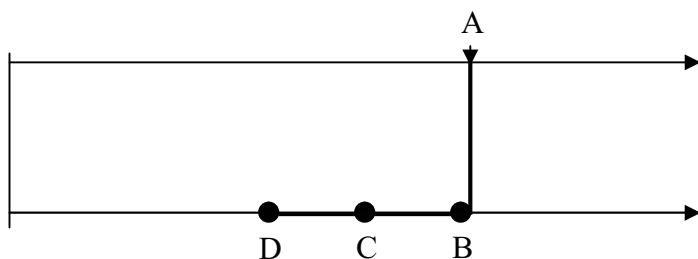


Schéma 4. *Le présent surcomposé*

Nous n'avons plus qu'à passer de la valeur virtuelle aux réalisations discursives. La démonstration prendra deux volets: (1) le présent composé, (2) le présent surcomposé.

5 LE PRÉSENT COMPOSÉ EN DISCOURS

Le remplacement de « passé composé » par « présent composé » (proche du « present perfect » anglais) ne remet nullement en cause l'appartenance de la forme verbale au secteur du passé. Le sigle PC en écarterait le soupçon. Nous partageons l'avis de Waugh (1987), selon qui « *PC* is a unitary category which possesses one general meaning » (p. 2), les exploitations antipodiques de passé et de présent pointant « the two extreme ends of a continuum » (p. 25). N'importe quel rapport entre deux événements (dans le temps) ou deux positions (dans l'espace) est de fait saisissable par l'un ou l'autre bout. Le présent composé *ai traversé* de (3), représentable sur le schéma 4 par ABC ou ABD, apporte la preuve de relations bijectives $D \Leftrightarrow B$ ou $C \Leftrightarrow B$.

- (3) Et j'*ai* deux fois vainqueur *traversé* l'Achéron... (Nerval) [= 1° « j'ai effectué deux descentes aux Enfers » (C ou D antérieurs à B) et/ou 2° « je suis doublement victorieux de la mort » (B postérieur à C ou D)].

Plus souvent, le discours, rompant l'équilibre, charge un des plateaux D/C ou B de la balance. On aura, selon que l'on procède à l'aller de B vers D/C ou au retour de D/C vers B, une saisie (1) par l'auxilié, (2) par l'auxiliaire.¹¹

(1) La saisie par l'auxilié accompagne sauf indication contraire l'ordre syntagmatique auxiliaire + auxilié. C'est dans ce cas, et dans ce cas seulement, que le présent composé entre en compétition avec le passé 1 et le passé 2.

(2) La saisie par l'auxiliaire naît des environnements (a), (b), (c), (d), (e) neutralisant l'ordre syntagmatique.

(a) Les verbes à auxiliaire *être* (une petite trentaine: *arriver, décider, mourir, naître et renaître, partir et repartir* avec son synonyme *retourner, rester, tomber et retomber, etc.*,

¹¹ Le développement qui suit a servi au § 78 de notre *Grammaire rénovée du français* (2007).

plus une autre trentaine de verbes composés en alternance avec *être* et *avoir*: *aboutir*, *alunir*, *amerrir*, *atterrir*, *choir*, *convenir* et *disconvenir*, *courir* et *accourir*, *crever* = « mourir », *croître* et *décroître*, *débarquer*, etc.) non assortis d'un complément à sens de passé: *Pierre est arrivé* = « est là » (vs *Pierre est arrivé hier*, l'adverbe *hier* relançant le mouvement de B vers D/C) ou *Marie s'en est allée* = « est partie, n'est plus là », etc. Font exception: *aller*, *passer* ≠ « trépasser » ou « devenir » (*Pierre est allé et venu* = « a fait des allers et retours », *Pierre est passé* = « est venu en votre absence », etc.) et *venir*, *intervenir* à sujet animé (comparer *Marie est venue* = « a été ici mais en est repartie » et *Le temps est venu* = « c'est le moment »).

(b) L'amarrage de la forme verbale au point B (exemple 4).

(4) Cécile *a visité*, maintenant, toutes les nations de la terre (Duhamel) [= « est rentrée d'un tour du monde ».

(c) La mise en simultanéité d'un présent sous-phrastique ou matriciel (exemples 5 et 6):

(5) Il me semble que j'*ai dîné* quand je le vois (Molière) [= « sa vue me coupe l'appétit »].

(6) Dès qu'il *a bu* un verre de trop, il est bon à tuer (Romains) [= « quand il est ivre »].

(d) L'ouverture d'une phase qui annihile carrément le verbe simple (exemple 7):

(7) Elle *a vécu*, Myrto, la jeune Tarentine (Chénier) [= « elle n'est plus », ≠ « elle a brûlé la chandelle par les deux bouts »].

(e) Le profilage d'une séquelle consistante du procès: *Marie a couru* = « est hors d'haleine », *Pierre a chassé* = « admirez le tableau de chasse »... (avec l'atout d'une atteinte répétée: *Chaque midi, Pierre a englouti son repas en cinq minutes* = « fait prestement table nette »).

6 LE PRÉSENT SURCOMPOSÉ EN DISCOURS

Le présent surcomposé va provoquer, lui, deux saisies intérieures en plus des deux saisies extérieures (reprenre le schéma 4): (1) par l'auxilié, accentuant le pôle D de la relation $D \Leftrightarrow C \Leftrightarrow B$; (2) par l'auxiliaire de composition, accentuant dans la relation $D \Leftrightarrow C \Leftrightarrow B$ le pôle C de la relation $D \Leftrightarrow C$; (3) par l'auxiliaire de composition encore, mais accentuant dans la relation $D \Leftrightarrow C \Leftrightarrow B$ le pôle C de la relation $C \Leftrightarrow B$; (4) par l'auxiliaire de surcomposition, accentuant le pôle B de la relation $D \Leftrightarrow C \Leftrightarrow B$. Ces quatre avatars ont connu et connaissent des fortunes divergentes.

6.1 Saisie par l'auxilié

Le tour n'était pas rare dans l'ancienne langue. Cornu (1953: 17) en produit une illustration des plus révélatrices (exemple 8):

(8) Tirer me fault, sur toute rien,
Devers sa mère Bersabée,

Luy prier que, sans demourée,
Devers Salomon se transporte,
Et tant luy prie que donnée
Me soit Abisac pour consorte:
El a eu mon père épousé,
Royne est et si a des amis. . . (*Mistère du Viel Testament*) [traduction: « Il faut absolument que Bethsabée convainque Salomon de me donner Abisag: veuve de mon père, elle est reine et a des amis. . . »].

Un présent composé *a épousé* se comprendrait « elle est femme de mon père » (ce qui change du tout au tout l'ambition d'Adoniah, fils du roi David). Le souci de prévenir l'acceptation résultante du présent composé — souci dont l'ancienneté du procès, son accomplissement total, son caractère irrévocable ou exceptionnel, etc. (cf. Carruthers, 1994) ne constituent jamais que des épiphénomènes: voir (9) et (10) ci-après — caractérise aussi, à date moderne, l'usage propre aux zones méridionale et franco-provençale. Par exemple (des phrases de diverses provenances, légèrement raccourcies mais authentiques): *Il a eu mangé des rutabagas* = « il a connu la misère » (*vs Il a mangé des rutabagas* = « il est rassasié »). *J'ai eu chassé en montagne* = « il m'est arrivé de chasser » (*vs J'ai chassé en montagne* = « je reviens de la chasse »). *Il a eu neigé à 1600 mètres* = « la neige a fondu » (*vs Il a neigé. . .* = « les pistes sont skiables »). *Rodriguez Mardiga a eu été nommé évêque par Paul VI* (= « R.M. a dû attendre longtemps son chapeau de cardinal »).¹² La substitution évoquée au chapitre 3 de l'auxiliaire de composition *avoir à être: avoir été sorti* → *être eu sorti*, etc. empêche que l'attention s'arrête sur un stade intermédiaire (comparer chapitre 5, rubrique 2, a): *Ma femme est eu venue avec les typos* = « ma femme n'hésitait pas en ces temps révolus à participer aux sorties des travailleurs ». Ajoutons deux déclarations recueillies à quarante ans de distance de la bouche, la première d'un vieux jardinier provençal (18 août 1968), la seconde d'une jeune aide-bergère originaire du Gard (1^{er} août 2006).

- (9) Avec le mistral, on *a eu vu* des demi-récoltes perdues [comprendre: « une histoire du temps jadis », d'où « on ne voit pas cela tous les ans »].
- (10) Les maisons en bois *ont eu causé* beaucoup d'incendies [comprendre: « finis les incendies depuis la construction des maisons en pierre »].

Le monologue paysan de Fernand Raynaud *Ç'a eu payé* (élidant le *a* de *ça*) = « ça payait mais ça ne paie plus, bonjour les vaches maigres » a été erronément intitulé *Ça eût payé* = « ça aurait payé » sur la pochette du disque 45 tours, puis transcrit dans les catalogues *Ça eut payé*, qui ne veut rien dire et n'a d'autre utilité que de signifier parodiquement une bizarrerie vis-à-vis du français normé. Des régionalismes donc? Oui, dans une perspective étroitement synchronique et de

¹² L'expression médiévale *il a été né à x ou y* = « il a vu le jour à x ou y » (possédant un doublet *il fut né*) a périclité sans postérité vers 1500. Serait-ce qu'en refusant *il est né* = « il est vivant », elle risquait d'outrepasser les limites de la vie: *il a été né* = « il ne vivait pas encore » ou. . . « il est mort »? Réflexion à creuser.

surcroît centralisatrice ou parisienne. Diachroniquement, il vaudrait mieux parler de conservatisme et linguistiquement de structuration adaptée. Benveniste postulait en *j'ai eu fait* « le nouveau parfait d'un *j'ai fait* devenu aoriste » (1966: 249). C'est exactement le contraire: l'« aoriste » d'un « parfait », un palliatif à la survie — au delà des environnements répertoriés au paragraphe 2 du chapitre 5 ou, si l'on veut, en assouplissant le point 2, e (pas nécessairement *Pierre a chassé* = « voilà son butin », aussi « il est rentré bredouille de la chasse ») — de *j'ai fait* = « le travail est terminé » partout où *je fis* a retardé l'expansion du présent composé aoristique. Le spécimen du « pays wallon » rapporté par Damourette et Pichon (V, 301): « Moi, j'en ai eu joui, là, d'être seul à la maison » pourrait alors être endossé à un substrat dialectal notoirement archaïsant.

6.2 Saisie par l'auxiliaire de composition dans la visée de l'auxilié

La configuration traverse discrètement toutes les époques du français (l'exemple 11 remonte au XV^e siècle, les exemples 12 et 13 sont modernes) et tous les registres (exemples 11 et 12 parlés, exemple 13 écrit).

- (11) Très doux Dieu, *j'ai eu bien tost fait*,
Si comme m'aviez commandé,
Au povre ladre où j'ay esté,
Qui est trespassé de ce monde (*Ancien théâtre françois*, cité par Wilmet, 1970: 392) [traduction: « . . . j'ai eu bientôt réglé le compte du pauvre lépreux »].
- (12) À une heure du matin, nous *avons eu fini* (cité par Damourette et Pichon, V, 298).
- (13) En un clin d'œil, [Leclerc] *a eu jugé* de la situation (Esme) [= « son siège a été vite fait »].

Le trait permanent est qu'un adverbial (*tôt, en un clin d'œil. . .*) ou un localisateur temporel (*à une heure du matin. . .*) marquent l'accession — ordinairement rapide, mais pas forcément — du procès à la première phase extensive: *Pierre a eu vite mangé* = « le repas a été promptement expédié » ou *À trois heures, Pierre a eu enfin mangé* = « il a fallu aux convives s'armer de patience ». Nous joindrons aux précédents le propos que Marcel Proust, excellent observateur s'il en est (*cf.* Wilmet, 1972), attribue à la servante Françoise (exemple 14).¹³

- (14) Comme M. le Curé nous l'*a eu fait* ressortir bien des fois, s'il y a une femme qui peut compter d'aller près du bon Dieu, sûr et certain que c'est elle (*apud* Damourette et Pichon, V, 298).

Le présent surcomposé *a eu fait* soulignerait de pair avec la locution *bien des fois* l'empressement du prêtre à rabâcher les vertus d'une paroissienne exemplaire. Notre légère réticence tient à la difficulté d'avoir un « passé antérieur », acceptable dans les exemples 11, 12, 13 (rapprocher les vers fameux du *Renard et la Cigogne* de La

¹³ Rappelons à toutes fins utiles que les idiomatismes de Françoise proviennent de l'Île-de-France ou de l'Orléanais (*cf.* Simoni-Aurembou, 1973; Chaurand, 1981).

Fontaine: « La Cigogne au long bec n'en put attraper miette; / Et le drôle *eut lapé* le tout en un moment », exclu des emplois de 6.1 (qui s'accommodent en revanche de l'« imparfait » ou du « plus-que-parfait »), mais une hypothèque peut-être due, ici, à un cumul de circonstances défavorables: 1° le ton de la conversation nuisant au passé 1 (simple ou composé), 2° le complément itératif conduisant le procès au voisinage de l'actualité et disqualifiant *ipso facto* l'aspect global.

6.3 Saisie par l'auxiliaire de composition dans la visée de l'auxiliaire de surcomposition

Le présent surcomposé canonique investit les sous-phrases qu'enclâsse un présent composé matriciel: *Quand Pierre a eu mangé, Marie a pris la parole*, etc. = « Marie a attendu pour parler que Pierre se soit restauré ». La « chronologie en profondeur » (Guillaume, 1929: 23), bissant l'antériorité du procès dépendant, importe moins que la coïncidence déclarée de la phase extensive *eu mangé* de *manger* et de l'auxilié *pris*. Nos extraits 1 et 2 *supra* tiraient un bénéfique plaisant de cette syntaxe (on se garde d'interrompre Alceste, le glouton de la classe du Petit Nicolas, tant qu'il n'a pas avalé les ultimes miettes de sa collation et lui-même ne perd pas une bouchée en bavardages ou, à la lettre, ne « parle pas la bouche pleine »). Les attestations sont innombrables, sous des plumes parfois solennelles ou sévères (exemples 15, 16, 17).

- (15) Sitôt que j'ai *eu acquis* quelques notions générales touchant la physique, j'ai remarqué jusqu'où elles pouvaient conduire (Descartes).
- (16) Ils sont tombés en cet état trente-huit ans après qu'ils *ont eu crucifié* Jésus-Christ (Bossuet, cité par Damourette et Pichon, V, 293).
- (17) Quand l'abrègement de ces voyelles *a eu déterminé* l'amuissement, la voyelle inaccentuée de la syllabe précédente, se trouvant en syllabe finale, a subi à son tour les mêmes mutilations (Meillet, cité *ibid.*, V, 295).

L'emploi était voué à progresser constamment, car il profite de l'essor régulier du présent composé à valeur d'antérieur de présent (*cf.* le paragraphe 1 du chapitre 5). Le pronostic ne se vérifie qu'en français oral ou reflétant l'oral. À l'écrit, beaucoup d'auteurs contemporains — sensibles à une prétendue lourdeur (l'enfilade de deux ou — au passif — trois participes: *eu mangé, eu été mangé. . . ?*), influencés presque à leur insu par l'ostracisme scolaire et craignant une « faute de français » (*cf.* Ayres-Bennett et Carruthers, 1992), rendus d'aventure méfiants envers le pittoresque vaguement rural des provincialismes — préfèrent l'échappatoire du « passé antérieur » (exemple 18) ou, à compter du XX^e siècle, malgré la condamnation puriste, le subjonctif derrière *après que* (exemple 19 *vs* 16: *cf.* Kronning, 1999):

- (18) Quand il *eut vendu* ses camarades
On l'a laissé aller
Portant sa pauvre honte
Son pauvre corps blessé. . . (Vian).
- (19) Un mois après qu'on m'*ait enlevé* le plâtre, les douleurs ont repris. . . (Bauchau) [abri occasionnel contre les censeurs: l'indicatif *avait enlevé*].

6.4 Saisie par l'auxiliaire de surcomposition

Cette dernière ressource exige une forte accentuation finale de la relation $D \Leftrightarrow C \Leftrightarrow B$. Ainsi, dans le contexte 6.3, *Quand Pierre a eu mangé, Marie est partie depuis longtemps* se paraphraserait « levant le nez de son assiette, Pierre s'aperçoit que Marie n'est plus là » (la phase bisextensive de *manger* et l'auxiliaire *est* de *est partie* coïncident en B sur le schéma 4), toutefois en butte à *Quand Pierre a eu mangé, Marie était partie depuis longtemps* (croisement en C de la phase extensive *eu mangé* avec l'auxiliaire *était* du passé 2 composé *était partie*, un contact ultérieur semelfactif nécessitant le rarissime passé 1 surcomposé: *Quand Pierre eut eu mangé, Marie était partie depuis longtemps*). Pas ou plus de dilemme si la phrase matrice renferme un présent simple (exemple 20):

- (20) ... lorsque la retraite annuelle est prêchée aux étudiants canadiens dans leur église, ils accourent nombreux pour le commencement de chaque instruction, mais sitôt que l'orateur *a eu fini* d'annoncer son sujet, beaucoup se détachent de partout, du haut même ou du milieu de la chapelle, et tout bonnement s'en vont (*apud* Foulet, 1925: 226–227) [*a eu fini* arrache à la conjonction *sitôt que* un délai que supprimerait *a fini*].

Dans le contexte 6.2, *Pierre a vite eu mangé* trouve une interprétation (que facilite l'adverbe *vite* séparant l'auxiliaire de l'auxilié composé).¹⁴ « l'effet soporifique de la digestion n'a pas tardé ». Dans le contexte 6.1, de façon sans doute plus ludique que spontanée (et nonobstant une collision sémantique prévisible), on ferait suivre le procès *manger* d'une phase extensive numéro 1 *avoir mangé* de satiété puis d'une phase extensive numéro 2 *avoir eu mangé* d'appétit retrouvé; finalement, *Pierre a eu mangé* = « voilà belle lurette que Pierre a mangé le dernier morceau et il remettrait bien le couvert » (*vs Pierre a eu mangé des rutabagas* = « Pierre a connu la misère et l'expérience lui suffit »).

7 CONCLUSION

Trois acquis nous semblent plaidables.

(1) La terminologie ne mérite pas le dédain ou au bas mot l'inattention des théoriciens de la grammaire. Reprenez le cas du participe. Aussi longtemps que le « participe passé » se doit d'être une forme composée (par exemple *ayant marché*) et que le métalangage usuel n'offre pas le vocable permettant de nommer la « forme courte » *marché* — sauf, cela se rencontre (*cf.* Grevisse et Goosse, 2007: 1038 et *passim*), mais fuite en avant et remède pire que le mal, à taxer *ayant marché* de « participe passé composé » —, le composé *eu marché* ne saurait sortir des limbes de

¹⁴ Carruthers (1994) a observé cette séquence 6 fois sur 10. Le français parlé n'en a pas le monopole. Voici du moins un exemple littéraire de passé 2 surcomposé insérant l'adverbe *vite* entre l'auxiliaire de surcomposition et l'auxiliaire de composition: « ... dans la solitude de ma pensée le nom *avait vite eu fait* de s'approprier le souvenir du visage » (Proust).

la conjugaison et la création des formes surcomposées manque à la fois de moteur et de frein.

(2) En snobant les emplois absents des contrées septentrionales, on perpétue une attitude jacobine. Le pur constat du « où? » ne résout pas non plus le « pourquoi? ». Seule explication intellectuellement satisfaisante: une réaction (involontaire ou délibérée, voire militante, c'est une autre recherche) à la meilleure tenue, dans les territoires concernés, du passé I face au présent composé.¹⁵ De l'ancien français au français moderne, les mêmes causes induisent les mêmes effets.

(3) Aux deux ou trois types de présents surcomposés invoqués dans la doxa, il a d'abord été proposé un ressort commun, jouant de trois articulations successives: 1° accentuation de l'auxilié (l'ancien type 3 dit « régional »), 2° accentuation de l'auxiliaire de composition dans la visée de l'auxilié (l'ancien type 2 flottant), 3° accentuation de l'auxiliaire de composition dans la visée de l'auxiliaire de surcomposition (l'ancien type 1 dit « général »). Résultat d'emblée positif, le 2° ne s'inféode ni au 1° ni au 3°. Nous avons défendu ensuite la reconnaissance d'une quatrième application, accentuant l'auxiliaire de surcomposition en chacun des contextes 6.1, 6.2, 6.3 recensés. La vérité oblige à dire que les manifestations sûres de ce 4° ne foisonnent pas, mais, pour peu qu'on autorise un linguiste à plagier *mutatis mutandis* les découvreurs nobélisés de l'ADN, Crick et Watson, quand ils s'extasiaient et se congratulaient devant l'image encore chimérique et largement conjecturale de la double hélice, « it would be a pity should such a beautiful structure not exist ».

Adresse pour correspondance:

Marc Wilmet

Université libre de Bruxelles

Faculté de Philosophie et Lettres CP 175

Avenue Franklin Roosevelt 50

1050 Bruxelles

e-mail: mwilmet@ulb.ac.be

RÉFÉRENCES

- Ayres-Bennett, W. et Carruthers, J. (1992). Une regrettable et fort disgracieuse faute de français? The description and analysis of the French *surcomposés* from 1530 to the present day. *Transactions of the Philological Society*, 90: 219–257.
- Beauzée, N. (1767). *Grammaire générale*. Paris: Barbou.

¹⁵ Le romancier Jules Romains — *alias* Jules Farigoule, natif du Puy — en livre une précieuse confirmation des années trente (passage cité au § 468 de la *Grammaire critique du français*): « À mesure que son récit l'échauffait, la teinte méridionale de sa voix sortait et chatoyait. Cependant que le passé défini et autres temps nobles du verbe se glissaient dans la phrase. Soudain, elle s'avisait de ses involontaires élégances grammaticales, et revenait aux façons de Paris. Du même coup, son joli accent rentrait sous terre. » Rézeau (éd., 2001: 10) actualise l'information: « [Le passé simple] est encore bien vivant chez nous dans notre français coloré d'occitan. »

- Bena, J. M. (2003). *Contribution à l'étude de la terminologie grammaticale. La nomenclature des formes verbales*. Thèse inédite de l'Université libre de Bruxelles.
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard.
- Carruthers, J. (1992). Une étude sociolinguistique des formes surcomposées en français contemporain. *Actas do XIX Congresso internacional de Linguística e Filologia românicas*. La Corogne: Presses de l'Université, 145–162.
- Carruthers, J. (1994). The *passé surcomposé régional*: towards a definition of its function in contemporary spoken French. *Journal of French Language Studies*, 4: 171–190.
- Carruthers, J. (1996). The *passé surcomposé général*: on the relation between a rare tense and discourse organization. *Romance Philology*, 50: 183–200.
- Carruthers, J. (1998). Surcomposé « général » et surcomposé « régional »: deux formes distinctes? Dans *Atti del XXI Congresso internazionale di Linguistica e Filologia Romanza*. Tübingen: Niemeyer, 143–154.
- Carruthers, J. (1999). A problem in sociolinguistic methodology: investigating a rare syntactic form. *Journal of French Language Studies*, 9: 1–24.
- Chaurand, J. (1981). Quelques réflexions sur le vocabulaire de Françoise dans l'œuvre de Marcel Proust. *Cahiers de Lexicologie*, 39: 26–30.
- Christmann, H. H. (1958). Zu den Formen surcomposées im Französischen. *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, 68: 72–100.
- Clédat, L. (1926). Les temps composés et surcomposés. *Revue de Philologie Française et de Littérature*, 38: 33–47.
- Comrie, B. (1976). *An Introduction to the Study of Verbal Aspects and Related Problems. Aspect*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Cornu, M. (1953). *Les formes surcomposées en français*. Berne: Francke.
- Damourette, J. et Pichon, E. (1936). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française* (vol. V). Paris: d'Artrey.
- Dauzat, A. (1954). À propos des temps surcomposés. *Le Français Moderne*, 22: 259–262.
- De Boer, C. (1927). Les temps « surcomposés » du français. *Revue de Linguistique Romane*, 3: 283–295.
- Delattre, P. (1950). Le surcomposé réfléchi en subordonnée temporelle. *Le Français Moderne*, 18: 95–108.
- Foulet, L. (1925). Le développement des formes surcomposées. *Romania*, 51: 203–252.
- Grevisse, M. et Goosse, A. (2007). *Le bon usage* (14^e édition) Paris-Bruxelles: De Boeck-Duculot.
- Guillaume, G. (1929). *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris: Champion.
- Guillaume, G. (1933). Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe. Esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect. *Journal de Psychologie*, 45: 355–371.
- Imbs, P. (1960). *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris: Klincksieck.
- Jolivet, R. (1984). L'acceptabilité des formes verbales surcomposées. *Le Français Moderne*, 52: 159–176.
- Jolivet, R. (1986). Le passé surcomposé : emploi « général » et emploi « régional ». Dans: K. Baldinger et alii (dir.), *Mélanges Raymond Sindou*. Bâle: Centre du FEW, pp. 109–116.
- Kronning, H. (1999). Les subordonnées temporelles introduites par 'après que'. Aspects distributionnels et quantitatifs. Dans: K. Jonasson et alii (dir.), *Mélanges Sigbrit Swahn*. Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis, pp. 225–234.

- Łebek, H. (1957). [État présent des études sur les formes surcomposées en français (traduction du polonais)]. *Kwartalnik Neofilologiczny*, 4: 158–163.
- Livet, C. L. (1859). *La grammaire française et les grammairiens du XVI^e siècle*. Paris: Didier.
- Nilsson-Ehle, H. (1953–1954). Remarques sur les formes surcomposées en français. *Studia Neophilologica*, 26: 157–167.
- Pohl, J. (1962). *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique*. Bruxelles: Palais des Académies.
- Reichenbach, H. (1947). *Elements of Symbolic Logic*. New-York/Londres: Macmillan.
- Remacle, É. (1952). *Syntaxe du parler wallon de la Gleize*. Paris: Les Belles Lettres.
- Rézeau, P. (éd., 2001). *Dictionnaire des régionalismes de France*. Bruxelles: Duculot.
- Schena, L. (2003). Un costrutto grammaticale alquanto negletto : « Les formes surcomposées ». Dans: E. Galazzi et G. Bernardelli (dir.), *Mélanges Sergio Cigada*. Milan: Vita e Pensiero, pp. 699–715.
- Simoni-Aurembou, M.-R. (1973). *Atlas linguistique et ethnographique de l'Île-de-France et de l'Orléanais*. Paris: CNRS.
- Sneyders De Vogel, K. (1955). Les formes surcomposées en français. *Neophilologus*, 39: 59–64.
- Stéfanini, J. (1954). La tradition grammaticale française et les temps surcomposés. *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, 28: 67–108.
- Tesnière, L. (1927). L'emploi des temps en français. *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, n° hors série: 39–60.
- Tesnière, L. (1939). Théorie structurale des temps surcomposés. Dans *Mélanges Charles Bally*. Genève: Georg, 153–183.
- Wagner, R.-L. (1954). Compte rendu de Cornu, *Les formes surcomposées en français*. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 50: 97–100.
- Walter, H. (1986). *Le français dans tous les sens*. Paris: Laffont.
- Waugh, L. (1987). Marking time with the *passé composé*: toward a theory of the perfect. *Linguisticae Investigationes*, 11: 1–47.
- Wilmet, M. (1970). *Le système de l'indicatif en moyen français*. Genève: Droz.
- Wilmet, M. (1972). Marcel Proust: du côté de la grammaire. *Le Français Moderne*, 40: 126–146.
- Wilmet, M. (1976). *Études de morpho-syntaxe verbale*. Paris: Klincksieck.
- Wilmet, M. (1991). L'aspect en français: essai de synthèse. *Journal of French Language Studies*, 1: 209–222.
- Wilmet, M. (1995). L'articulation mode–temps–aspect dans le système du verbe français. *Modèles Linguistiques*, 19: 91–110.
- Wilmet, M. (1997, 2007). *Grammaire critique du français*. Paris–Bruxelles: De Boeck.
- Wilmet, M. (2007). *Grammaire rénovée du français*. Paris–Bruxelles: De Boeck.
- Yvon, H. (1954). Histoire de notre vocabulaire grammatical. Nomenclature des *tiroirs* de l'indicatif. *Le Français Moderne*, 22: 11–28.